



PRINCE EDWARD ISLAND

Regulatory & Appeals Commission

Commission de réglementation et d'appels

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

AVIS

PRIX DU PÉTROLE

Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, le 16 février 2024 – La Commission de réglementation et d'appels de l'Île a approuvé les prix pétroliers suivants, qui seront en vigueur à partir de 0 h 1 le vendredi 16 février 2024.

- Le prix de l'essence ordinaire augmentera de 2,5 cents le litre.
- Le prix de l'essence super augmentera de 2,0 cents le litre.
- Le prix du mazout de chauffage augmentera de 1,0 cent le litre.
- Le prix du diesel ne changera pas.

Avec les taxes, le prix à la pompe de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera maintenant entre 163,4 et 164,6 cents le litre, le prix de l'essence super sans plomb aux stations libre-service se situera entre 172,8 et 174,0 cents le litre et celui du diesel se situera entre 202,9 et 204,0 cents le litre.

Le prix maximal du mazout de chauffage sera de 144,9 cents le litre.

Pour connaître les prix actuels des produits du pétrole, visitez le site irac.pe.ca.

La Commission prévoit réviser les prix de nouveau le 23 février 2024.